

**Politique d'Assistance au Développement du Compact**

L'engagement pris par les pays éligibles au MCA de développer un partenariat ferme avec le MCC et de démontrer l'appropriation de la conception du programme par le pays est critique pour le succès du développement du compact et le processus de mise en oeuvre. Les pays éligibles au MCA démontrent leur engagement au processus de MCC à travers les actions suivantes:

(i) désigner d'une façon opportune un Point de Contact (PC) senior pour faciliter la communication avec le MCC et pour coordonner l'ensemble des activités de MCC dans le pays.

(ii) développer un noyau qui a pour tâche de développer la proposition de MCA du pays; et

(iii) soumettre au MCC une proposition qui réponde aux critères du MCC

Si un pays éligible démontre cet engagement, le MCC accordera la priorité de l'attribution des ressources de bonne diligence à ce pays là et aidera à affiner la proposition du pays en fournissant une assistance technique du personnel de MCC ou, là où c'est opportun, le financement du développement du Compact.

Les pays qui atteignent ou battent les dates cible pour les actions énumérées ci-dessous seront placés dans la plus haute priorité pour l'allocation compétitive des ressources du MCC afin d'achever un Compact de qualité à temps.

<u>Action</u>	<u>Date Cible*</u>
Nom du PC	30 jours calendaires
Nom du Noyau du Pays	90 jours calendaires
Soumettre une Proposition	6 mois

\* Toutes les dates cibles sont issues de la visite initiale du MCC dans le pays.

Le MCC ne peut commencer un dialogue effectif avec un pays éligible qu'après que le pays ait désigné un PC. Par conséquent, s'il y a un manque de ressources, les avis et les conseils seront en premier lieu mis à la disposition de ces pays qui agissent rapidement à cet égard.

De la même manière, la priorité pour l'assignation du personnel de MCC à une équipe de transaction et l'organisation du voyage vers un pays pour des discussions préliminaires sur le processus consultatif et les idées du programme seront données aux pays qui se

sont conformés à la date cible de nomination d'un noyau capable, habilité dans le pays. (Voir en attaché "Caractéristiques d'un Noyau de MCA Acceptable dans le Pays")

Les pays qui ont soumis à la date cible une proposition qui est évaluée par le MCC comme étant une bonne proposition (voir en attaché "Critères d'Evaluation des Propositions») auront la priorité comme premiers pays en tête pour la bonne diligence et pour le travail d'affinement du programme. Les autres pays devront attendre jusqu'à ce que des ressources soient disponibles.

### Eléments Clés de cette Politique

- Ceci est un processus d'« admissions réexaminées à intervalles réguliers » avec des dates cible. Les pays sont encouragés à avancer dans chaque étape aussi rapidement que faisable, et notamment à soumettre des propositions de qualité plus tôt que la date cible.
- Si le pays, conformément aux Critères d'Évaluations des Propositions, soumet une proposition solide à la date cible - - le pays avancera à un statut de première priorité pour bonne diligence et pour la négociation du Compact.
  - Dans un tel cas, le MCC peut envisager de fournir une assistance pré-Compact pour l'affinement de la proposition et la conception du projet, y compris un financement partiel des dépenses pour supporter la direction de l'équipe du pays.
  - Une attention particulière de priorité sera accordée aux propositions qui sont estimées par MCC comme ayant le potentiel d'un impact de transformation (reflété par une réduction de la pauvreté durable) sur le pays faisant la proposition.
- Si à la date cible, un pays soumet une proposition qui ne répond pas aux Critères d'Évaluation des Propositions, les propositions seront rejetées et il sera demandé au pays de le revoir. A la suite de cela, le pays sera placé à un statut de deuxième priorité.
  - Dans un tel cas lorsqu'il y a une preuve d'engagement adéquat du pays, le MCC envisagerait de fournir des ressources en personnels du MCC ou d'assistance pré- Compact pour développer ou affiner la proposition. Ces ressources seront mises à disposition seulement lorsque les besoins de personnel et de financement pour l'affinement de la proposition ou pour la conception nécessaire pour les pays ayant le statut de première priorité ont été satisfaits.
- Si un pays manque la date cible de soumission de proposition, ce pays-là sera mis au statut de troisième priorité.

## **Caractéristiques d'un Noyau de MCA Acceptable dans le Pays**

Une des leçons tirées par MCC des premiers Compact est qu'une identification rapide du Point de Contact de MCA (PC) pour conduire le processus de développement du programme du pays éligible, et la mise en place d'un noyau dans le pays, fait partie de la conclusion rapide d'un Compact de qualité. Le PC et le noyau doivent être habilités à conduire le processus, jouir d'un niveau élevé d'engagement politique, et avoir accès aux haut fonctionnaires qui peuvent rapidement prendre des décisions et rester engagés activement.

Le PC devrait être assigné à plein temps au processus de MCA. Le PC aura besoin des ressources financières et administratives destinées à effectuer un processus consultatif opportun, participatif et significatif et à coordonner une conception de programme technique. Cet individu devrait avoir un mandat clair pour développer le programme, une autorité déléguée pour prendre certaines décisions, posséder les compétences et le mandat pour gérer la coopération des ministères appropriés, coordonner avec les bailleurs existants et construire ainsi que mettre en œuvre une stratégie pour la consultation publique.

Il sera nécessaire pour le PC d'avoir accès aux ressources des Ministères, des projets, du secteur privé, etc., car le développement du Compact et la conception du programme sont la responsabilité du noyau de MCA dans le pays et non de MCC. Il y a des chances que le noyau de MCA dans le pays puisse changer avec le temps, au fur et à mesure que le processus de développement du Compact progresse et sera probablement composé à la fois de ressources à plein temps et à mi-temps.

MCC croit que les noyaux de MCA dans le pays les plus efficaces seront composés initialement au moins des éléments suivants:

Coordinateur des Activités Visant à Encourager les Gens à Profiter des Avantages Sociaux/ Participation: Cette personne mettrait au point et mettrait en œuvre une stratégie pour la consultation publique sur le programme MCA afin qu'il y ait un processus consultatif opportun, participatif et significatif. Cette personne devrait avoir de l'expérience dans le renforcement des processus participatifs pour le programme de développement et de l'expérience dans le travail avec une large gamme de la société représentant la société civile, le secteur privé, les femmes, les pauvres de la région rurale et urbaine, et d'autres électeurs clés. Ces fonctions peuvent être sous-traitées si les compétences spécialisées sont disponibles dans le marché.

Economiste/ Expert en Développement: Le noyau du pays devrait comprendre un ou plusieurs individus qui construiront la logique économique du programme, conduiront l'analyse économique des concepts du programme, et démontreront comment le programme amènera à la réduction de la pauvreté par le biais de la croissance économique. (De) telle(s) personne(s) devrai(en)t assurer que la mesure des résultats est pleinement intégrée au développement du programme, que le taux économique potentiel de remboursement est analysé de façon cohérente et que le programme et les objectifs du

projet ainsi que les résultats attendus, et comment ils seront mesurés comme clairement détaillés.

Expert en Suivi et Evaluation: Le noyau dans le pays devrait comprendre un expert de Suivi et Evaluation (S&E) qui travaillera étroitement avec l'économiste de l'équipe. Ce membre du noyau dans le pays aura finalement pour tâche de formuler le Plan de S&E et d'affiner le logique du programme, d'identifier les indicateurs d'impact et de performance, d'identifier les données de référence appropriés, de poser des buts pour les indicateurs et de travailler avec l'entité responsable de la collecte des données, du suivi des résultats et de l'évaluation de la performance.

Au fur et à mesure que la conception du programme progresse, il sera nécessaire au noyau de MCA dans le pays d'avoir accès aux ressources spécialisées rattachées aux composantes spécifiques du programme. Lorsque des priorités émergent du processus consultatif et que des projets sont conçus pour stimuler la croissance économique qui réduit la pauvreté, il faudra que le PC identifie les experts suivants pour participer en tant que membres du noyau du pays :

Expert en Environnement/ Impact Social: le noyau du pays devrait comprendre un individu qui comprend les règlements et les conditions environnementales du pays, qui a de l'expérience dans la conduite ou la revue de l'environnement et les évaluations d'impact social, et qui peut travailler avec le noyau de MCA dans le pays pour assurer que les considérations environnementales et sociales sont incluses dans la conception, la faisabilité, le timing, et les coûts de la proposition de Compact

Experts Légaux/ Financiers/ en Passation de Marché: L'expertise légale, en gestion financière, et en passation de marché sera requise à différentes étapes du processus pour intégrer une planification adéquate pour la négociation et la mise en œuvre du Compact. Une identification des experts au début qui resteront engagés pendant tout le processus même sur une base de mi-temps, permettra à l'équipe de construire une proposition de programme qui doit vraisemblablement être négociée avec succès et mise en œuvre promptement après cela.

Experts Techniques/ Sectoriels: Les priorités qui émergent du processus de consultation porté principalement sur des activités pour réduire la pauvreté à travers une croissance économique détermineront le type d'expertise technique et sectorielle dont le noyau du pays aura besoin pour achever une proposition de programme détaillée. Lorsque les éléments du programme sont définis, le PC et le MCC devraient identifier et accepter l'expertise technique nécessaire pour compléter le noyau du pays.

## Critères d'Evaluation des Propositions

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) s'est basé sur sa législation et ses procédures internes, ses principes fondamentaux définis auxquels toutes les propositions de pays pour le fonds Millennium Challenge Account (MCA) doivent répondre. Chaque proposition sera évaluée sur la base de la manière dont ils abordent les principes et les critères clés de MCA, ainsi que les éléments descriptifs énumérés ci-dessous.

Les principes de MCA suivants doivent être abordés clairement et de façon adéquate dans toutes les propositions de programme :

- (i) Le programme doit porter principalement sur *la réduction de la pauvreté* à travers une *croissance économique durable*
- (ii) Chaque projet ou composante majeure au sein du programme doit être *techniquement, économiquement, du point de vue de l'environnement et socialement justifiable* ;
- (iii) La proposition doit refléter et décrire de façon adéquate un processus de *consultation opportune, significative et participative avec une large gamme de citoyens* qui a été suivi pour établir les priorités identifiées dans la proposition ; le processus consultatif doit être en cohérence avec les Conseils du Processus Consultatif du MCC;
- (iv) La proposition doit être présentée sous une présentation, *complète, claire et détaillée* pour permettre une révision effective et efficace et l'évaluation par le MCC.

Chaque proposition devrait contenir les éléments suivants:

- Une description du programme, comprenant:
  - les tendances économiques environnementales et pertinentes du pays fournissant le contexte sur la manière dont le programme réduira la pauvreté à travers une croissance économique et durable;
  - les objectifs du programme, à un niveau plus élevé et les résultats attendus ; fournir les liens et les synergies attendus entre eux ;
  - les principales composantes du programme et les activités majeures et la manière dont elles se renforcent mutuellement ; et
  - un plan préliminaire pour la mise en œuvre du programme comprenant des aménagements de gestion, des aménagements de sous-traitance et de passation de marché et des aménagements de comptabilité et de reporting.
- Coûts du Programme.
- Justification du programme et la manière dont le programme aborde les contraintes économiques et les priorités de développement.
- Evaluation économique, fournissant les rendements économiques estimés.

- Le suivi de la performance et les aménagements d'évaluation d'impact, y compris les profits attendus à la suite du programme.
- Description du processus consultatif conduit pour établir les priorités identifiées dans la proposition, en cohérence avec les conseils du Processus Consultatif du MCC.
- Description de l'analyse conduite pour déterminer la faisabilité technique des composantes du programme, ou le plan (y compris le chronogramme) pour conduire une telle analyse.
- La description des impacts environnementaux et sociaux éventuels et le plan (y compris le chronogramme) pour achever une analyse afin d'assurer une cohérence logique avec les lois et les règlements locaux et les Directives Environnementales du MCC.
- La description de la manière dont la proposition ajouterait, compléterait ou travaillerait avec les activités des autres bailleurs et le gouvernement.
- La démonstration de l'engagement à mettre en œuvre le programme avec succès, comprenant :
  - L'identification du processus qui sera suivi pour instituer la politique, les réformes réglementaires et institutionnelles qui sont nécessaires pour mettre en œuvre le programme avec succès, et
  - L'analyse de ces éléments du programme qui assure la pérennisation institutionnelle et financière.